



Communiqué de mise à disposition du prospectus sur l'émission obligataire

Ne peut être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Marcy l'Etoile, le 10 octobre 2013

bioMérieux a déposé un prospectus auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour les besoins de l'admission aux négociations de NYSE Euronext Paris de sa première émission obligataire, qui porte sur un montant de 300 millions d'euros, avec une échéance le 14 octobre 2020 et un coupon annuel de 2,875 %. Le placement de l'émission obligataire a été réalisé exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels.

Le prospectus visé par l'AMF sous le numéro 13-536 en date du 10 octobre 2013 est mis en ligne sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site de la Société (www.biomerieux-finance.com, rubrique « Publications / Note d'opération »).

Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »). Les Obligations sont offertes à l'extérieur des Etats-Unis d'Amérique conformément à la Regulation S du Securities Act (le « **Securities Act** ») et ne pourront pas être offertes, vendues ou livrées aux Etats-Unis d'Amérique ou à toute personne aux Etats-Unis d'Amérique, ou pour leur compte.

bioMérieux

Relations Investisseurs

Isabelle Tongio

Tel: + 33 4 78 87 22 37

investor.relations@biomerieux.com